

## L'ÉVÉNEMENT

## Philippe confie un audit à un député

MARCELO WESFREID  @mwesfreid

LES MUSÉES fermés, les casinos sans joueurs, les taxes de séjour qui ne rentrent plus à cause des hôtels à l'arrêt, les masques à acheter pour la population, les dépenses de solidarité qui flambent... Les collectivités commencent à ressentir les conséquences économiques de l'épidémie. Dans ce contexte, le premier ministre, Édouard Philippe, s'appête à confier une mission au député LREM du Gers, Jean-René Cazeneuve, sur les effets de la crise. Cet ancien dirigeant d'Apple France et de Bouygues Telecom est un spécialiste reconnu du sujet. À la commission des finances de l'Assemblée, il est le rapporteur spécial des relations avec les collectivités territoriales.

Cet élu de 61 ans doit rendre en septembre au premier ministre un rapport sur la situation des collectivités territoriales. « Elles sont un acteur clé de la gestion de crise, mais aussi du déconfinement. Elles joueront enfin un rôle au moment de la relance car, ne l'oublions pas, 70 % des investissements publics passent par ces collectivités », ex-

plique le parlementaire. C'est un point crucial : si les rentrées se réduisent drastiquement, le budget d'investissement en pâtira, handicapant la reprise du pays.

**Arrière-pensées politiques**

Difficile toutefois de ne pas déceler, derrière cette mission, quelques arrière-pensées politiques. L'enjeu pour le gouvernement est d'éviter que l'opposition de droite, à la tête des grandes associations d'élus et en position de force au Sénat, ne s'empare du sujet pour dénoncer l'abandon de l'État. « On sent que certains y pensent et vont avoir envie de noircir le tableau », estime un observateur. « Les collectivités locales ne sont pas dans la même situation que les entreprises, lesquelles se retrouvent du jour au lendemain sans chiffre d'affaires, ajoute Jean-René Cazeneuve. Les dotations publiques ont été maintenues. Les collectivités continuent à percevoir de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. » Le député est donc chargé d'« objectiver » la situation au plus vite afin d'éviter qu'elle devienne un sujet de polémique partisane. « Tous ceux qui en rajoutent sur l'urgence d'aider les

collectivités ne sont pas objectifs », ajoute Jean-René Cazeneuve. Des mesures pourraient toutefois être prises rapidement dans le cadre d'un éventuel troisième budget rectificatif, décidé avant l'été pour deux catégories de collectivités en souffrance : les communes touristiques et celles des outre-mer, les plus affectées économiquement.

En 2021, les caisses des régions, départements et des autres communes devraient connaître, à leur tour, un vrai contre-coup : elles subiront la baisse des entrées liées à la TVA, celle des droits de mutation liés au gel des transactions dans l'immobilier (qui vont aux départements) et de toute une série d'impôts. Sans compter l'augmentation des dépenses sociales comme le RSA.

Après avoir tenté de colmater les brèches avec les élus locaux, le gouvernement veut éviter tout nouveau divorce, alors que se profile le second tour des municipales, les élections départementales et régionales. L'exécutif étudie d'ailleurs la possibilité de faire des avances de dotation pour compenser une baisse de trésorerie. Les bons comptes font les bons amis. ■